



CONSEILS EN PREVENTION VOL

Les vols par ruses

Depuis maintenant quelques années, les vols par ruse font un nombre croissant de victimes.

Qu'est-ce qu'un vol par ruse ?

Il s'agit pour l'auteur des faits de se faire passer pour quelqu'un d'autre soit :

- Une personne ayant un problème et sollicitant de l'aide à la victime (véhicule en panne, doit passer un appel téléphonique, a soif, ...)
- Une personne représentant une société ou une association (porte à porte pour le relevé de compteur électrique, eau et gaz, vente de produits divers, ...)
- Une personne représentant l'autorité se faisant passer pour un policier (en civil ou en uniforme)



Exemples d'uniformes de police



Qui sont les victimes de tels faits ?

Tout citoyen peut être visé par ce genre de faits mais force est de constater que les personnes âgées sont d'avantage visées.

Comment cela peut-il arriver ?

- Dans le premier cas, l'auteur va jouer sur l'empathie pour pouvoir rentrer chez vous. Une fois entré, il va attendre d'être seul afin d'effectuer une fouille rapide des lieux et emporter un maximum de choses facilement transportables et de petites tailles (argent, bijoux, ...).
- Dans le deuxième cas, l'auteur joue sur le fait qu'il exerce sa profession. Par exemple, le relevé du compteur électrique, eau, gaz est une chose banale.
- Dans le troisième cas, il mise sur la confiance que porte le citoyen envers les forces de l'ordre et se permet ainsi des questions précises sur l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent, en prétextant qu'un vol a peut-être été commis chez vous. Une fois l'endroit connu, le vol peut avoir lieu.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les conseillers en prévention vol de votre commune :

Monsieur CRAENEN Patrick, Inspecteur Principal de Quartier
Madame STICCA Doria, Inspecteur de Quartier

Grand'Route 289 à 4400 FLEMALLE – 04/234.83.00
Grand'Route 289 à 4400 FLEMALLE – 04/234.83.00

Comment se protéger de ce genre de fait ?

- Il faut être très vigilant, ne pas prendre pour argent comptant ce qui vous est dit. N'hésitez pas à vérifier les propos de l'individu si vous trouvez que la situation ne semble pas normale (documents officiels, carte, ...). Dans l'éventualité où vous pensez être face à un faux policier, prenez contact avec le 101.
- Ne laissez aucun inconnu rentrer chez vous. S'il est entré, ne jamais le laisser seul.
- S'il vous semble avoir été victime d'un vol ou qu'un individu vient de tenter de commettre ce type de faits, n'hésitez pas à faire appel à nos services en composant le 101. Communiquez une description de l'individu, la direction de fuite, la marque et la couleur du moyen de transport ainsi que si possible la marque d'immatriculation. Ces éléments nous permettent de réagir plus efficacement.
- Pour toute démarche professionnelle, la personne qui se trouve devant vous doit vous présenter une carte de légitimation et/ou une autorisation de vente.
- Tout policier en uniforme ou en tenue civile doit pouvoir vous présenter sa carte de légitimation. Le policier en tenue civile est également muni d'un brassard.



Carte de légitimation



Brassard

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les conseillers en prévention vol de votre commune :

Monsieur CRAENEN Patrick, Inspecteur Principal de Quartier
Madame STICCA Doria, Inspecteur de Quartier

Grand'Route 289 à 4400 FLEMALLE – 04/234.83.00
Grand'Route 289 à 4400 FLEMALLE – 04/234.83.00